



Le p'tit ECHO de La Charmée

Bulletin Municipal N° 53 - Janvier 2012

LE MOT DU MAIRE



**Le Conseil Municipal et moi-même vous présentent
leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.
Que 2012 vous apporte à tous joie, bonheur, santé et succès.
Je vous souhaite une année aussi heureuse
que possible malgré ces temps difficiles et d'austérité.
Bonne année à tous.**

Gérard LARDY

INFOS MUNICIPALES

Ecole numérique



Le Grand Chalon s'est engagé à équiper les écoles primaires des 39 communes en matériel informatique. L'école de La Charmée est retenue parmi les 7 premières pour être dotée du matériel début 2012.

- ✓ 1 ordinateur portable enseignant
- ✓ 15 ordinateurs netbook
- ✓ 2 points d'accès WIFI
- ✓ 30 casques audio
- ✓ 1 appareil photo numérique
- ✓ Maintenance préventive sur 4 ans

Le montant de cette dotation s'élève à 11 822,66€ TTC sachant que chaque école du Grand Chalon sera équipée suivant ses besoins d'un montant identique à quelques euros près. Pour compléter cette dotation, le Conseil Municipal a décidé lors de sa réunion du 5 décembre de faire l'acquisition de 2 ordinateurs portables et d'une valise raccordable aux réseaux électriques, c'est un élément centralisateur de rangement, aisément déplaçable et sécurisé. Cette valise permet également la charge des batteries de 12 netbook et 1 portable 17 pouces. Les 2 ordinateurs portables seront pour Mrs les enseignants, car depuis plusieurs années ils utilisent leur ordinateur personnel pour faire la classe. Montant global de cette dotation communal : 2456,70€HT

Gérard Lardy

COUPE DE BOIS LA RESERVE (coupe d'éclaircie)

Dès que les chênes seront coupés, il sera vendu des houppiers, ainsi que des perches (modernes). S'inscrire à la mairie ou auprès de Raymond BONNARDIN.
Prix de vente 5€ du stère.

Régis Jeandenand

Chemin piétonnier

Après signature chez Maître DUC DODON de l'acte de vente entre les Consorts BERTIN et la commune pour l'acquisition d'une parcelle de terrain d'une surface de 321m², nécessaire à la prolongation du chemin piétonnier route du Bas de Sienne moyennant le prix de 160,50€, l'appel d'offres a été mis en ligne le 1^{er} décembre sur la plate-forme e-bourgogne. La commission d'appel d'offres se réunira la 2^{ème} semaine de janvier pour attribuer le marché. Travaux prévus 1^{er} semestre 2012.

Gérard Lardy

Panneau d'informations

La commune installera en début d'année 2012 un panneau d'informations, à l'entrée de la salle polyvalente. Ce panneau alimentera vos sorties, en effet, les associations (qui le désirent) pourront informer les Charmillats(es) des futures manifestations. La Charmillate souhaite modifier son panneau afin qu'il soit identique à celui de la commune, si cela est réalisable, il sera de nouveau installé à Sienne le Bas.

Myriam Giroud

Inscriptions électorales

Les citoyens qui souhaitent s'inscrire sur les listes électorales de leur circonscription doivent obligatoirement se rendre en mairie avant le 31 décembre 2011 pour pouvoir voter l'année prochaine. **Une permanence aura lieu vendredi 30 décembre de 10h à 12h.** Ils devront justifier d'une attache avec la commune, c'est à dire soit y être domicilié, soit y résider depuis 6 mois au moins de façon continue et effective, soit payer au moins une taxe foncière ou habitation et devront présenter leur carte d'identité. Les jeunes ayant atteint 18 ans au cours de l'année sont inscrits d'office. Les prochaines élections auront lieu les 22 avril et 6 mai 2012 pour les présidentielles et les 10 et 17 juin 2012 pour les législatives.

Myriam Giroud